

## PREMIÈRE JOURNÉE

Les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

Observations de M<sup>(1)</sup>

- Je suis pour ce plan de gestion présenté ici, dans l'intérêt public et avec ces fonds publics.
- Ce dans le respect de "l'intérêt des usagers naturels", des droits des pêcheurs et propriétaires riverains qui devraient être avisés avant chaque opération d'entretien -

Vu les sommes engagées pour ces travaux réguliers un contrôle financier devra être effectué par un organisme indépendant ou le C.R. des Comptes -

- à Châlons le 13.07.2017 J. Jacques FIET

